

MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE

NOUVELLE-AQUITAINE

Entreprise

SAVOIRS DE BASE, UN LEVIER POUR L'AUTONOMIE

MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE,

qu'est-ce que c'est ?

Vous souhaitez accompagner le développement des compétences essentielles de vos salariés ?

Opco EP propose une action dont les objectifs sont de :

- ✓ permettre aux salariés de monter en compétences sur la maîtrise des savoirs de base (illettrisme, illectronisme et FLE) ;
- ✓ consolider les savoirs de base afin de sécuriser le parcours professionnel ;
- ✓ rendre autonome les salariés dans leurs démarches quotidiennes et professionnelles ;
- ✓ favoriser leur inclusion.

Les savoirs de base sont nécessaires pour faire face de manière autonome aux situations de la vie professionnelle.

1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Avantages

- ✓ Un accompagnement personnalisé.
- ✓ Un suivi en amont et en aval par votre conseiller.
- ✓ Des livrables opérationnels : outillage.
- ✓ Un partage de méthodes pour optimiser votre autonomie.

3 Durée et modalités

De 14 heures à 100 heures, en présentiel.

4 Contenu

1 Positionnement

Détermination du niveau de maîtrise et d'autonomie en matière de lecture, d'écriture, de calcul et de compétences de base (illettrisme), d'utilisation des outils numériques (illectronisme) ou de maîtrise de la langue française (FLE).

2 Formation

Parcours de formation adapté au besoin et déterminé lors de la phase de positionnement, en présentiel, d'un maximum de 100 heures.

Illettrisme

→ Lecture, grammaire et calcul

Illectronisme

- Environnement Windows et périphériques
- Initiation aux outils du Pack Office, mails
- Logiciels et applications collaboratives
- Application des règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique, réseaux sociaux

FLE : niveau de certification européenne (A1 à B2)

5 Financement

Cette prestation est prise en charge à 100% par Opco EP.

6 Démarche



**Contactez votre
conseiller Opco EP :**

opcoep.fr/mon-conseiller